

L'ALLIANCE

DE L'ACORPLM

Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de
laboratoire médical (ACORPLM)

JUIN 2025



UN REGARD NATIONAL SUR LA RÉGLEMENTATION

Publié par l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM), le présent bulletin se veut une plateforme fédératrice où les organismes de réglementation, les partenaires et les parties clés trouveront des mises à jour opportunes, des faits saillants et des priorités communes.

DÉCOUVREZ L'ALLIANCE

LE NOUVEAU BULLETIN

MENSUEL DE L'ACORPLM

Votre source de mises à jour, d'information et de collaboration en matière de réglementation des laboratoires médicaux au Canada.

L'ALLIANCE vous tient informé des initiatives nationales, des efforts collectifs des organismes de réglementation des technologistes de laboratoire médical du Canada et des principales mises à jour émanant de nos membres.

■ NUMÉRO 1

BIENVENUE DANS L'ALLIANCE

JUIN 2025

1.

Un mot du directeur général

2.

Président et vice-président 2025-2026 de l'ACORPLM

3.

Membres nommés au conseil d'administration 2025-2026 de l'ACORPLM

4.

Équité, diversité, inclusion et justice (EDI-J) à l'ACORPLM

5.

Faits saillants de l'ACORPLM

6.

L'espace collabo

7.

Événements et dates clés

UN MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Faire progresser ensemble les normes nationales

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de L'ALLIANCE, le nouveau bulletin d'information mensuel de l'ACORPLM.

Au-delà d'un simple outil de communication, cette publication reflète notre engagement commun à promouvoir l'excellence dans la réglementation des professionnels de laboratoire médical à l'échelle du Canada. Chaque mois, L'ALLIANCE fera le point sur les initiatives nationales, mettra en lumière nos organismes de réglementation membres et illustrera comment l'ACORPLM et ses principaux partenaires travaillent ensemble pour servir l'intérêt public.

J'ai eu l'honneur d'être nommé, en mai, directeur général de l'ACORPLM. Je suis très fier de diriger une organisation aussi importante à un moment charnière de sa croissance. C'est un privilège de travailler avec des professionnels dévoués de partout au pays, unis par un objectif commun : celui de favoriser une pratique sécuritaire, compétente et éthique de la technologie de laboratoire médical grâce à l'excellence réglementaire.

Tandis que nous continuons de croître et d'évoluer en tant qu'alliance nationale, la communication et la collaboration demeurent au cœur de notre travail. Le présent bulletin d'information offre une fenêtre sur les efforts déployés au sein des différentes provinces et différents territoires – et sur le pouvoir de l'action collective pour relever les défis émergents en matière de réglementation des professionnels de la santé.

Je vous invite à explorer, à vous faire entendre et à partager! Que vous fassiez partie d'une organisation membre, que vous soyez un acteur clé du paysage réglementaire ou que vous ayez simplement de l'intérêt pour les développements nationaux en matière de réglementation des soins de santé, vous trouverez ici de précieux renseignements.

“

Merci de vous joindre à nous pour cette aventure.

Je me réjouis à la perspective de demeurer en contact avec vous par l'entremise de L'ALLIANCE dans les mois à venir.

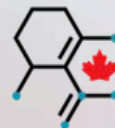
”

Adam Chrobak, B.Sc., M.B.A., TLM
Directeur général
Alliance canadienne des
organismes de réglementation des
professionnels de laboratoire
médical (ACORPLM)

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT 2025-2026 DE L'ACORPLM

Le président et le vice-président de l'ACORPLM pour la période 2025-2026 ont été nommés lors de l'assemblée annuelle de l'Alliance, le 10 juin 2025.

CAMLPR
Canadian Alliance of
Medical Laboratory
Professionals Regulators



ACORPLM
Alliance canadienne des
organismes de réglementation des
professionnels de laboratoire médical

“C’est un honneur pour moi d’assumer la présidence en cette importante période de changement, et je me réjouis de pouvoir guider nos efforts collectifs vers l’avenir.”



PRÉSIDENT

John Tzountzouris, M.A., B.Sc., B.H.A., TLM, GSP

Registraire et chef de la direction, Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO)

“Je suis flatté d’être nommé vice-président pour l’année à venir, et nous nous réjouissons de travailler ensemble pour soutenir l’ACORPLM au cours de cette période importante de croissance et de transition.”



VICE-PRÉSIDENT

Colin Power

Représentant, Newfoundland and Labrador College of Medical Laboratory Sciences (NLCMLS)

Nous comptons sur le leadership et la collaboration continus des nouveaux membres du conseil d'administration pour faire progresser les travaux de l'ACORPLM.

MEMBRES NOMMÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026 DE L'ACORPLM

JUIN 2025

John Tzountzouris, PRÉSIDENT

Registraire et chef de la direction

Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO)

Colin Power, VICE-PRÉSIDENT

Représentant

Newfoundland and Labrador College of Medical Laboratory Sciences (NLCMLS)

Tricia Van Denakker, membre du conseil d'administration

Registraire et chef de la direction par intérim

Ordre des Technologistes de laboratoire médical du Manitoba (OTLMM)

Janice Jones, membre du conseil d'administration

Registraire et directrice générale

Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT)

Bernie Plourde, membre du conseil d'administration

Registraire

College of Allied Health Professionals of Prince Edward Island (CAHPPEI)

Caroline Scherer, membre du conseil d'administration

Directrice générale et secrétaire

Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ)

Gilberte Caissie, membre du conseil d'administration

Registraire

Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB)

Kim Deydey, membre du conseil d'administration

Directrice générale

College of Medical Laboratory Professionals of Saskatchewan (CMLPSK)

Nous nous réjouissons de bénéficier des lumières du conseil d'administration 2025 de l'ACORPLM pour soutenir l'excellence réglementaire et la collaboration entre provinces et territoires.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET JUSTICE (EDI-J) À L'ACORPLM

En tant qu'alliance pancanadienne d'organismes de réglementation, l'ACORPLM entend servir l'intérêt public par l'entremise de pratiques réglementaires équitables, transparentes et responsables.

Dans cette perspective, le conseil d'administration de l'ACORPLM a approuvé à sa réunion du 9 juin 2025 la déclaration suivante en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice (EDI-J) :

Déclaration de l'ACORPLM en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice (EDI-J)

À l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM), nous croyons que l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice (EDI-J) sont essentielles à l'établissement d'un paysage réglementaire équitable et efficace au service de toute la population canadienne.

En tant qu'alliance nationale d'organismes de réglementation, nous reconnaissons notre responsabilité collective dans la lutte contre les inégalités et les obstacles systémiques qui touchent disproportionnellement les communautés historiquement marginalisées et mal desservies. Nous sommes déterminés à :

Promouvoir l'équité

En cernant et en éliminant les obstacles dans les politiques, les pratiques et les systèmes réglementaires

Valoriser la diversité

En respectant les expériences vécues, les antécédents et les perspectives de chacun, et en en tenant compte

Créer des environnements inclusifs

Dans le cadre de la gouvernance et des activités de l'ACORPLM, au sein desquelles chaque voix est entendue et valorisée

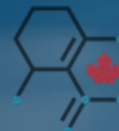
Défendre la justice

En œuvrant activement à l'élimination de la discrimination systémique et en intégrant des principes de réconciliation et de lutte contre le racisme dans nos travaux de collaboration

Par une réflexion, un dialogue et une action constants, l'ACORPLM continuera d'intégrer les principes d'EDI-J dans ses priorités stratégiques, ses relations et ses pratiques. Nous nous engageons à apprendre aux côtés de nos membres, des communautés autochtones et communautés en quête d'équité, ainsi que des partenaires réglementaires, de sorte que notre travail contribue de façon significative à la confiance du public, à la sécurité culturelle et à la responsabilité sociale dans la réglementation des professionnels de la santé.

FAITS SAILLANTS DE L'ACORPLM

CAMLPR
Canadian Alliance of
Medical Laboratory
Professionals Regulators



ACORPLM
Alliance canadienne des
organismes de réglementation des
professionnels de laboratoire médi

JUIN 2025

EN BREF

Faits saillants des activités et initiatives récentes de l'ACORPLM

1 Réunion du conseil d'administration Les 9 et 10 juin 2025

Les membres du conseil d'administration de l'ACORPLM se sont réunis les 9 et 10 juin 2025 à Toronto, en Ontario, pour examiner les progrès réalisés dans le cadre des initiatives nationales, faire connaître les derniers développements dans leur province ou territoire et continuer à faire progresser l'orientation stratégique de l'organisation.

4 Assouplissement des voies d'accès à l'inscription pour les TLM :

un préancement qui promet pour l'ACORPLM – le 16 juin 2025

L'ACORPLM accepte maintenant les demandes de reconnaissance des acquis (RA) des technologistes de laboratoire médical (TLM) formés à l'étranger et des candidats ayant suivi une formation non traditionnelle, y compris ceux qui transfèrent leur dossier d'évaluation des connaissances acquises (ECA) de la SCSLM.

Dès la première semaine, plus de 130 demandes ont été reçues, ce qui témoigne déjà d'un fort engagement en faveur de ce nouveau parcours national.

2 Assemblée annuelle 2024 / Le 10 juin 2025

L'ACORPLM a tenu son assemblée annuelle 2024, à laquelle ont assisté des représentants de toutes les organisations membres. Suivant la nomination des dirigeants et des membres du conseil d'administration 2025-2026 de l'ACORPLM, la réunion a tenu lieu de cadre à un examen des priorités stratégiques de l'organisation.



Cet engagement initial prometteur témoigne du rôle essentiel que jouera l'assouplissement des voies d'accès à l'inscription dans le soutien aux TLM qualifiés à l'échelle du Canada.

Pour d'autres mises à jour, demeurez en contact avec l'ACORPLM au www.camlpr.org



3 Nouvelle spécialiste de l'évaluation des diplômes de l'ACORPLM

L'ACORPLM a accueilli une nouvelle spécialiste de l'évaluation des diplômes, pour soutenir la coordination nationale des évaluations des candidats et renforcer l'utilisation du portail des candidats de l'Alliance.

5 Le portail des candidats de l'ACORPLM, maintenant OUVERT!

Le nouveau [portail des candidats de l'ACORPLM](http://www.camlpr.org) se veut une plateforme conviviale où les candidats peuvent soumettre leurs demandes de reconnaissance des acquis et en suivre la progression tout au long du processus d'assouplissement des voies d'accès. Le portail offre des fonctions clés conçues pour les champs de pratique des TLM généralistes.

La collaboration, fondement de l'harmonisation réglementaire nationale

La collaboration demeure au cœur des travaux de l'ACORPLM. L'Alliance continue de servir de catalyseur de confiance en matière d'harmonisation réglementaire, réunissant des voix diverses pour cerner et relever des défis communs – en particulier ceux liés à la préparation de la main-d'œuvre, à la mobilité internationale et à l'équité en matière d'inscription.

Les efforts de l'ACORPLM sont motivés par l'évolution des besoins du système de santé et visent à favoriser un accès sûr, éthique et rapide à des professionnels qualifiés.

Les organisations membres de l'ACORPLM se réunissent pour échanger sur les derniers développements des provinces et territoires

Les représentants des organisations membres de l'ACORPLM se sont récemment rassemblés à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration pour faire connaître les dernières nouvelles de leurs provinces et territoires respectifs et discuter de leurs priorités communes.

Ces discussions collaboratives favorisent une meilleure harmonisation des approches réglementaires et renforcent les efforts nationaux visant à faire progresser les professions de laboratoire médical.

Pleins feux sur une administration : La Colombie-Britannique approuve le programme d'assouplissement des voies d'accès à l'inscription de l'ACORPLM

La Colombie-Britannique a officiellement approuvé le programme d'assouplissement des voies d'accès à l'inscription de l'ACORPLM, confirmant sa décision de s'aligner

sur l'ACORPLM en tant qu'organisme national responsable des évaluations des compétences dans les champs de pratique, des évaluations des acquis et de l'établissement du profil de compétences

national des technologistes de laboratoire médical. Lettre d'approbation du ministère de la Santé de la Colombie-Britannique

L'ESPACE COLLABO



RENFORCER LES PARTENARIATS AU SEIN DE LA PROFESSION

Le Michener Institute of Education at UHN

Le 16 juin 2025, l'ACORPLM a eu l'honneur de participer à la série de présentations annuelles du Michener Institute à l'intention des étudiants diplômés du programme de science de laboratoire médical.

Des représentants de l'ACORPLM, de l'OTLMO, de la SCSLM et de l'APLMO ont pris part, cette année, à la séance de l'Institut Michener destinée aux étudiants en fin d'études, offrant un aperçu de la profession du point de vue de la réglementation, de la certification et de la défense des intérêts.

Le directeur général de l'ACORPLM, Adam Chrobak, a donné une présentation qui résumait le rôle de l'ACORPLM en tant qu'alliance nationale d'organismes de réglementation. Il a expliqué qui est l'ACORPLM, décrit ses responsabilités et celles des organismes de réglementation provinciaux et souligné les efforts de l'organisation pour favoriser l'harmonisation de la réglementation, la mobilité professionnelle et la protection du public au sein de toutes les administrations. La présentation fut également pour lui l'occasion de fournir des renseignements clés sur l'examen national d'accès à la pratique, ainsi que les dates d'examen à venir.

ÉVÉNEMENTS ET DATES CLÉS

RÉUNIONS 2025 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACORPLM

- LE 20 OCTOBRE 2025 (Calgary)
- LE 10 SEPTEMBRE 2025 (virtuellement)
- LE 26 NOVEMBRE 2025 (virtuellement)

**Le portail des candidats
de l'ACORPLM est
maintenant OUVERT!**

L'ACORPLM LANCE DE NOUVELLES ÉVALUATIONS POUR :

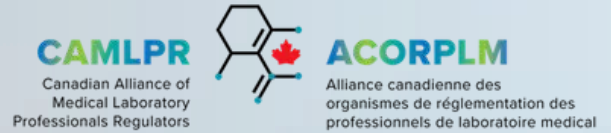
- LES TLM FORMÉS AU CANADA
- LES TLM FORMÉS À L'ÉTRANGER
- LES CANDIDATS QUI AURAIENT SUIVI
UNE FORMATION NON TRADITIONNELLE

DATES CLÉS :

- **Le 1^{er} novembre 2025** : Tous les TLM formés à l'étranger et toutes les personnes ayant suivi une formation non traditionnelle doivent commencer à utiliser la nouvelle procédure de demande et d'inscription de l'ACORPLM. Cette dernière comprend :
 - Reconnaissance des acquis
 - Examens des champs de pratique de l'ACORPLM
- **Le 1^{er} mars 2026** : Les nouvelles évaluations de l'ACORPLM s'appliqueront à tous les candidats à l'inscription, y compris ceux ayant fait leurs études de TLM au Canada.



GARDEZ LE CONTACT



Vous planifiez un congrès, une réunion d'experts ou une activité de perfectionnement professionnel et aimeriez qu'un conférencier de l'ACORPLM y participe?

Des dirigeants et des experts de l'ACORPLM se tiennent à votre disposition pour aborder des sujets tels que la collaboration réglementaire, la mobilité de la main-d'œuvre, la protection du public et les cadres nationaux.

 Pour en apprendre davantage ou pour présenter une demande, contactez-nous à info@camlpr.org.

Inscrivez-vous à la liste de diffusion de l'ACORPLM

Ne ratez aucun numéro de L'ALLIANCE, ni aucune importante mise à jour nationale de l'ACORPLM.

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion pour demeurer informé des projets de collaboration, des développements réglementaires et des événements à venir.

Inscrivez-vous à la liste de diffusion de l'ACORPLM



camlpr.org



info@camlpr.org



(431) 804 4740